



**COMMUNE DE CHASSAL-MOLINGES**

**COMPTE RENDU**

**RÉUNION ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2023**

**SALLE DE LA MAIRIE DE MOLINGES**

-----

**La réunion du Conseil municipal se déroule dans la salle du conseil de la Mairie de Molinges.**

**PRESENTS** : DEMARCHI JF / MORA C. / DELACROIX JL / BOURGEAT G. / BARONI JJ / CORNU D. DUIVON M. / EYSSAUTIER CH / CHAPOTOT PH / MEYNIER CL. / LAHU N / PORCHEREL M/ BEGUET V / ROUSSIER S/ BERLUCCHI A. / BESSE M

**Absent** : GUYENOT J. / VIALARD E

**Excusées** : LEBOSSÉ S

**Pouvoirs** : Mme LEBOSSÉ S à BEGUET V

**Secrétaire de séance** : Michel DUIVON

La convocation pour la séance du 9 janvier 2023 a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 4 janvier 2023.

Ouverture de la séance à 19 H 10

Le Maire fait l'appel des membres du conseil.

Excusés : : Mmes LEBOSSÉ S / M. VIALARD E

Absents : GUYENOT J.

Et annonce les pouvoirs

**Pouvoirs** : Mme LEBOSSE S à Mme BEGUET V.

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, M. Michel DUIVON est candidat. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

Monsieur le maire demande aux conseillers s'ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion et s'ils ont des remarques à faire – Aucune remarque

Le conseil municipal, par 16 voix pour + 1 pouvoir, vote les termes du procès-verbal du précédent conseil municipal.

Monsieur le Maire présente ses vœux de santé, de réussite, de concrétisation de leurs projets à l'ensemble du conseil municipal ainsi qu'à leurs familles.

**1 - Ouverture de crédits d'investissement**

Afin de pouvoir mandater certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023, il convient d'ouvrir des crédits d'investissement dans la limite du quart des investissements de l'année précédente.

- **Budget communal – M14**  
1 063 426 x ¼ = 265 856.50 €
- **Budget Eau et Assainissement – M49**  
192 161 x ¼ = 48 040.25€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents + 1 pouvoir approuve ces écritures comptables

## **2 – Dossier Diagnostique système Assainissement Molinges : Attribution étude**

### **Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,**

Considérant les résultats de la consultation lancée en procédure adaptée le 13/10/2022 et le choix du pouvoir adjudicateur de retenir l'offre de JDBE – 25000 BESANCON, pour un montant total de 51 320,00 € HT soit 61 584,00 € TTC.

### **Le CONSEIL MUNICIPAL :**

- Prend note du choix de retenir l'offre JDBE – 25000 BESANCON, pour un montant total de 51 320,00 € HT soit 61 584,00 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue y compris toutes les pièces nécessaires à son exécution ;
- Confirme que cette opération sera réalisée selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement ;
- S'engage à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt et du FCTVA.

## **3 – Renforcement poste EDF Molinges Bourg, Rue du Lavoir, Rue du Pré Grands Louis**

Le SIDEC envisage d'intervenir sur le réseau de distribution d'électricité implanté sur la Collectivité, pour réaliser l'opération :

### **Renforcement poste Molinges Bourg : Rue du Lavoir et Rue Pré Grand Louis**

Dans le cadre du service de l'éclairage public communal, il apparaît aujourd'hui nécessaire de modifier en conséquence les installations d'éclairage public. Une subvention pourrait être sollicitée du SIDEC dans la mesure où ce programme concourt à une meilleure gestion du réseau de distribution d'électricité dont il a la charge.

Les travaux comportant l'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité impliquent également la mise en souterrain des lignes de communications électroniques existantes,

L'opération de mise en souterrain des réseaux secs concerne deux maîtres d'ouvrages :

- le SIDEC pour les travaux sur le réseau de distribution d'électricité et les réseaux de télécommunications
- la collectivité pour les travaux d'éclairage public.

Il est envisagé de conclure une convention désignant le SIDEC comme maître d'ouvrage unique de l'opération, selon les termes du projet de convention ci-joint.

### **Le Conseil Municipal :**

- Approuve le programme de travaux défini conformément aux plans joints à la présente délibération.
- Approuve le projet de convention, joint à la présente délibération, et notamment les conditions de participation financières précisées dans l'annexe de cette convention, et résumées ci-dessous :

Travaux électriques : 55 556,23 € TTC pas de participation communale

Travaux éclairage publique : 38 859,22 € TTC participation communale : 36 359,19 € TTC

11 luminaires LED et 5 mats, dépose et pose des équipements. (3400€ par point lumineux)

- Autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au SIDEC selon les termes susvisés et à signer tout document relatif à cette affaire.

#### 4 – Projet gendarmerie

Présentation du projet à Mme la Sous-Préfète et au lieutenant de Gendarmerie le vendredi 6 janvier 2023.  
Le dossier de candidature doit être envoyé avant le 15 janvier 2023

Rappel du projet en 2 temps :

- ⇒ **Dans un premier temps dès 2023** : Une installation provisoire d'une brigade de gendarmerie fixe ou mobile, sur la commune de Chassal-Molinges, conforme aux besoins attendus dans le cahier des charges.
  - Installation dans le bâtiment de l'ex-mairie de Chassal, pour les locaux administratifs. Stationnement sur la place en face du bâtiment, et dans un espace réservé aux véhicules de la gendarmerie, une cour avec un accès réservé et sécurisé, environ 4 à 5 véhicules.
  - Possibilité d'accueillir sans délais, 10 gendarmes et leurs familles dans un bâtiment privé disponible et comportant une dizaine de logement, que la commune réservera pour cette installation.
- ⇒ **Dans un deuxième temps horizon 2026 : Un nouveau bâtiment pour accueillir la brigade de gendarmerie fixe :**
  - Pour permettre cette construction la commune mettra à disposition un terrain plat de 15000 m<sup>2</sup>, bien exposé, le long de la D436 facilitant le départ rapide des véhicules de la brigade et d'accueillir l'ensemble des locaux administratifs et d'hébergement pour accueillir 16 gendarmes et leurs familles, décrits dans le cahier des charges. Ce terrain permettra une évolution et des agrandissements seront possibles dans le temps.

#### Position stratégique

A 7,6 km de Lavans-lès-Saint-Claude soit 8 mn, à 8,9 km de Viry soit 10 mn, à 12km de Lavancia-Epercy soit 12 mn.

A 10,5 km de Saint-Claude soit 13 mn, siège de la brigade gendarmerie principale, à 15,7 km de Moirans-en Montagne, siège d'une brigade de gendarmerie annexe, la brigade de gendarmerie de Chassal-Molinges permettrait par triangulation de bloquer l'axe en direction d'Oyonnax et de Rhône-Alpes, alors que Moirans-en-Montagne bloque celui allant au nord sur Lons-le-Saunier et Saint-Claude avec Septmoncel bloquant l'est et le Haut-Jura.

La commune portera ce projet.

Elle travaillera avec le SIDEC du Jura, qui a déjà accompagné la réalisation de deux gendarmeries dans le Jura.

Concernant la partie habitation, nous travaillerons avec « La Maison pour Tous » à qui nous pourrions confier la gestion du bâtiment et les locations

#### Calendrier prévisionnel

- 2023 définition du projet en collaboration avec les services de la gendarmerie, création d'un comité de pilotage, le SIDEC, La Maison pour Tous, la commission communale des travaux.
- 2023 concours d'architecte, choix de l'architecte.
- 2024 travail sur projet, validation du projet, recherche de financement,
- 2025 Permis de construire, descriptifs, marché public, appel d'offres, analyses des offres, validation des offres, démarrage de la construction deuxième semestre 2025.
- 2026/2027 : Mise à disposition des locaux

Nous avons reçu le soutien des communes de la vallée et de Viry, Rogna, Larrivoire, Vulvoz  
Le choix se fera en Juin 2023

## **5 – Point CCAS**

Le CCAS remercie les membres du CCAS et toutes les personnes impliquées dans l'organisation du repas et des colis de fin d'année.

Repas : environ 80 personnes

Colis – 110 personnes + les employés communaux

Colis Cantou + EHPAD + animation gauffres

Prochaine réunion du CCAS le 2 février 2023

## **6 – Point Communication**

Remerciement aux personnes qui ont contribué à la rédaction et la distribution du livret d'accueil 2023

Des livrets doivent être recommandé (environ une cinquantaine)

Reflechir dès maintenant à des articles pour le livret de l'année prochaine (chanson le chassalien par exemple)

## **7 – Vœux du Maire**

Vœux du Maire le 13 Janvier 2023, 18h30

## **8 – Questions diverses**

- L'association la boule Molingienne rencontre des difficultés financières, reconstitution du bureau avec un nouveau président.  
Proposition : avancer le versement d'une subvention de 500 € pour remettre les comptes en ordre et permettre un redémarrage serein.  
Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents + 1 pouvoir approuve
- Gestion des containers à linge. Pourquoi avoir jeté la collecte sur Chassal dans les poubelles.... ?
- Problème d'éclairage : refaire un point avec le SIDEC
- Stationnement problématique sur la place à Molinges, le mercredi, samedi et le dimanche
- Poilu : Restauration à prévoir

Prochain conseil municipal – **LUNDI 6 FEVRIER 2023 À 19 H 00**